

Renouvellement de bail SACVL : Les locataires restent mobilisés !

La CSF du Rhône, comme les Comités de Locataires affiliés à la CSF, revendique des prix de loyers adaptés aux ressources des locataires, une revalorisation des aides au logement et le gel des loyers pendant au moins 3 ans.

Dès juin 2009, la CSF a été informée par de nombreux adhérents d'une lettre envoyée par la SACVL à certains de ses locataires. Ce courrier concernait les familles arrivant au terme de leur bail soit près de 1000 locataires, **dont un grand nombre de retraités**, et « proposait » une réévaluation très importante du loyer, allant jusqu'à 80 % de hausse en 6 ans (IRL compris).

Devant l'angoisse des locataires, la CSF a lancé une campagne de communication appelant à refuser la proposition. **De plus, elle a tenté une démarche de négociation auprès de la SACVL** afin de faire valoir le caractère injustifié et manifestement disproportionné de ces augmentations. Cette action n'a pas été sans effet car la SACVL a proposé une légère diminution de la hausse pour deux catégories de locataires : locataires ayant plus de 40 ans de bail et locataires ayant plus de 60% de hausse. Cependant, malgré ce geste que la SACVL qualifie d'exceptionnel, **ce bailleur (dit social)** ne remet pas en cause cette politique injustifiée d'augmentation de loyers et annonce d'ores et déjà des augmentations similaires pour les prochaines années.

La négociation n'ayant pas eu de résultats satisfaisants, la CSF a accompagné plus de 50 familles provenant d'une dizaine de résidences devant la Commission Départementale de Conciliation. Cette démarche de conciliation s'est heurtée au refus de la SACVL qui mène **une politique ne prenant pas en compte les réalités économiques et sociales que connaissent un très grand nombre de concitoyens**. La CSF accompagne les locataires vers l'étape judiciaire **pour les résidences de Lyon 5^{ème} (Champvert, Les Noyers, Jean Fauconnet, Joanny Ferlat, Roger Poisson et Lucien Pitance), de Lyon 4^{ème} (Jean Chazière), du 9^{ème} (La Vallonière) et du 3^{ème} (Dauphiné Montluc)**.

Aujourd'hui, la CSF, résistera jusqu'au bout avec les comités de locataires affiliés contre cette hausse antisociale sans précédent afin de faire respecter les droits des locataires !

Contact presse : Crystel Corbion

04 78 14 57 12 - csfud69@wanadoo.fr et Site : www.csfriquet.org

Union Départementale de Confédération Syndicale des Familles du Rhône

276, rue Duguesclin – 69003 LYON

Tél : 04.78.14.57.10 – Fax : 04.78.14.57.19 –